

Compte-rendu de la Réunion des Conseils de Quartier

EST- OUEST- CENTRE

Du 30 Juin 2016

Elus Présents : Me le MAIRE Florence GAZIN et les Conseillers : Régis PLISSON, Françoise VENON, Yohann POTHAIN, Eric MENIER, Pascale DISCOURS,

Robert DUBOIS, Bernadette ROUSSEAU, Philippe ASENSIO,

Présents Conseillers de Quartier : GAUTHIER Christiane, MOUCHEL Jean Louis PERRONNET Lydie, ROSE-FRENEAUX Catherine, BLANLUET Jean Marie, KLOIBER Ursula, LHERMITTE David, AUGER Tristan, TREGOUET Béatrice, BERUET Jean Claude, MOREAU René, DHUISME Claude, INGELAERE Serge, BOUTET Francis, VANEL Jack, KERLOCH Christiane, DESHOULIERES Francis ,CHAUSSARD Didier, TERRIER Monique, PARICHE Pascale, TERRIER Josette

Excusés Conseillers de Quartier : DELANOE Chantal, SERRE Daniel, PIERRE Maurice, DELABROUILLE Nicolas,

Secrétaire nommé : Claude DHUISME.

Ordre du jour :

Projet de rénovation des Quais de Loire

Circulation Grande rue du Port

Questions diverses

Avant de traiter l'ordre du jour Madame Le Maire nous informe que notre accord de principe pour faire participer Châteauneuf en Transition à notre réunion n'a pas été suivi pour assurer l'entière équité vis à vis de toutes les associations.

Circulation Grande rue du Port

Ayant l'accord technique et administratif l'aménagement proposé serait un stationnement alterné avec un ilot côté maison de retraite. La rue Paul Carpentier serait maintenue à double sens avec STOP à l'intersection avec la grande rue du Port. La rue de l'Abreuvoir serait neutralisée pour les voitures

par un plot central en son milieu afin de permettre l'accès aux garages des riverains.

Il est proposé que pour accéder à la piscine les piétons soient sécurisés par un passage protégé au niveau de la rue Paul Carpentier pour emprunter la rue de l'Abreuvoir. Il est souhaité que l'aménagement soit fait pour la rentrée.

Projet de rénovation des Quais de Loire.

Après Diagnostic, idées, plan financier.

L'objectif : valoriser l'entrée de la ville côté LOIRE, prolonger la vue d'ensemble sur le centre ville.

L'étude faite par le bureau d'études [PASSAGES PAYSAGISTES](#) nous est présentée par Philippe Asensio, suivant cette étude plusieurs propositions concernent les aménagements :

- Sortie du Pont
- La Place du Port
- La Cale à Pilon
- Les balustrades (*garde corps*)

Sortie du Pont

Une passerelle sur deux côtés du pont pour cycliste figure sur ce projet (*réserve de possibilités*) Le trottoir côté ouest est élargi, le côté est reconfiguré.

Place du Port

Deux options

- la place est prolongée et agrandie jusqu'aux commerces, la rue en prolongement de la rue du Port est neutralisée. Des parkings sont aménagés côté ouest et sur la place. L'accès à la piscine est conservé depuis le pont avec quelques aménagements.
- la place reste dans sa configuration actuelle. La terrasse du restaurant est protégée par un muret. Un plateau est marqué à la hauteur des commerces, le retour vers la rampe du haut quai est conservé direction piscine. L'accès en direct du pont sur le quai direction piscine est condamné (sauf piste cyclable) la place (rentre) dans le lit du fleuve.

Les 2 options présentent des avantages et des inconvénients il faut penser circulation, et sécurité.

Cale à Pilon

Ce promontoire présente beaucoup d'intérêt pour les marinières étant agrandi il pourrait être aménagé.

Balustrades

Les balustrades qui ornent les quais et qui personnalisent l'ensemble devraient être mises aux normes de sécurité. Les différents projets n'ont pas reçu une approbation enthousiaste les panneaux cachent le fleuve. Vu le classement du site une dérogation est peut être possible pour les rénover à l'identique.

Remarques

Il est demandé si possible de diffuser les projets de la place, en effet les avis semblent différents. Une réflexion sur les tracés serait plus facile.

DIVERS

La Rive au niveau de La Ronce étant érodée, des sondages ont été entrepris.

Le prolongement de la venelle pour accéder au centre ville pour la Loire en vélo peut être étudié

La suppression de l'ILE face au terrain de boules est envisagée.

Le sujet concernant les horaires pour les engins à moteur étant de nouveau abordé Il est rappelé que la consultation devait être close et que suivant les résultats un nouvel arrêté serait promulgué si nécessaire.

Fin de réunion 23h15